

Les obstacles à la prise en charge des victimes de violences sexuelles en Belgique : une analyse intersectionnelle.

Auteur : Xia, Wenjing

Promoteur(s) : El Guendi, Sarah

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26689>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Entretien-20260527_115011UTC-Meeting Recording

27 mai 2026, 11:50AM

1h 14m 36s

Intervenant n°5 18:49

Bonjour.

Est-ce qu'on peut se tutoyer ? C'est peut-être plus simple.

Xia Wenjing 18:54

Oui, y a pas de souci. Merci beaucoup d'avoir signé mon document, comme ça on est bon. Merci.

Intervenant n°5 18:57

De rien.

Xia Wenjing 19:05

Donc je me présente, je m'appelle Wenjing et je suis étudiante en criminologie à l'Université de Liège et je fais mon TFE sur les obstacles rencontrés par les victimes de violences sexuelles dans la prise en charge, en particulier lorsque plusieurs dimensions se croisent. Bien sûr, l'entretien est confidentiel et anonymisé et la seule personne qui aura qui sera au courant de notre échange et donc ma promotrice. Donc comme première question, j'aimerais bien que vous vous présentiez. Et que vous parlez un peu de votre parcours, de ce que vous faites et comment tu t'es amené plutôt à travailler dans cette ASBL ? Je pense que c'était ça.

Intervenant n°5 19:45

Oui, c'est ça, c'est ça. Du coup, j'ai réalisé mes études, toutes mes études à l'Université de Mons. J'ai fait un master en psychologie légale pour être psychologue. Du coup j'ai été diplômée récemment. Ça va faire un an en septembre 2025. Et j'ai commencé, enfin en parallèle, où je cherchais un travail en tant que salariée que j'ai trouvé plus tard, en janvier. Dès octobre

2025, j'ai commencé à être bénévole dans l'association pour les victimes de violences sexuelles. Et donc c'est toujours le cas actuellement. J'allais à une fréquence plus récurrente quand je cherchais du travail et du coup j'avais plus de disponibilité. Depuis le mois de février, j'y vais plus ponctuellement on va dire au lieu d'une dizaine de fois en 3 mois, j'y vais plus divisé par 2. Une à 2 fois par mois. Et du coup, en parallèle, d'être bénévole psychologue dans cette association, j'effectue mon premier travail avec des auteurs détenus à la prison d'Andenne. Voilà donc j'ai le côté auteur et le côté victime quoi.

Xia Wenjing 20:48

Et du coup, comment vous fonctionnez en fait dans votre service ?

Intervenant n°5 20:56

Dans le service avec les victimes du coup.

Xia Wenjing 20:58

Oui, oui, oui, oui, oui.

Intervenant n°5 21:01

Du coup, par rapport à ce qu'on met en place, tu veux dire ? Ce qui est mis en place pour les personnes ?

Xia Wenjing 21:07

Oui parce que en fait je pense que vous faites une prise en charge aussi avec les victimes. Je voulais un peu savoir comment vous faites, comment ça se passe.

Intervenant n°5 21:14

OK, donc en fait on propose de l'individuel et des groupes. On a au niveau des groupes y en a plein de différents qui ont tous des buts différents pour des besoins différents. Donc on a par exemple les groupes de paroles que j'anime spécifiquement la

plupart du temps où en fait c'est surtout pour les gens qui ont ce besoin de parler, mais dans une dynamique de groupe, ils vont se diriger vers les groupes de parole. On accueille autant des femmes que des hommes, donc on a des groupes de paroles uniquement pour les femmes, uniquement pour les hommes ou mixtes, à des fréquences variées. Et au-delà de ça, on propose par exemple plein d'autres groupes comme les groupes d'écriture pour ceux qui veulent privilégier justement l'écriture sur papier ou autre, et non oral. On a les groupes créatifs aussi, que ce soit créer des objets, faire de la peinture. Donc pareil pour ceux qui sont moins à l'aise de parler en groupe mais qui aiment quand même une dynamique de groupe, mais qui ne se sentent pas à l'aise sur le fait vraiment de verbaliser les choses et de parler. Ils partent vers l'atelier d'écriture et le créatif.

Et au-delà de ça, on a aussi parfois des ateliers plus ponctuels de sophrologie ou parfois des personnes externes qui viennent par exemple donner des exercices de respiration, des ateliers d'automassage. Ça, c'est des choses plus ponctuelles qu'on met en place selon les moments. Et sinon, il y a aussi par exemple la thérapie avec les chevaux donc l'hypothérapie où on est en partenariat avec un centre équestre près de Mons vu que l'ASBL est localisée à Mons. Et les personnes qui souhaitent, peuvent venir et l'idée c'est vraiment de prendre soin des chevaux. Parfois pouvoir les monter, mais donc les caresser, les brosser, et cetera. Et on a aussi en partenariat externe l'hydrothérapie où là c'est avec une kiné dans une piscine chauffée intérieure. Et en fait l'idée c'est de faire plein d'exercices pour le corps dans l'eau et selon les douleurs des patients à l'instant T. Si par exemple une personne dit moi j'ai plus mal au niveau des épaules, une personne dit moi j'ai plus mal au niveau du dos, la kiné en fait adapte ses exercices à chaque séance selon les personnes qui sont là et leurs besoins. Et du coup pareil, c'est près de Mons aussi près de notre ASBL

En plus de tous les groupes que j'ai dit je pense, j'en ai déjà dit pas mal ça, mais je pense pas que j'en ai oublié. On a aussi ça, c'est vraiment beaucoup plus ponctuel. Par contre c'est tous les 2-3 mois, ce qui s'appelle le groupe de Psychoéducation où en fait, c'est généralement les stagiaires de l'ASBL qui s'en chargent durant leur période de stage à tour de rôle, où l'idée en fait, c'est de parler d'une thématique donc qui est annoncée sur les réseaux sociaux pour que les participants sachent de quoi on va parler et s'ils sont preneurs ou non. Et par exemple, ça peut être les émotions, les troubles du sommeil, les mécanismes de défense, plein de thèmes larges où en fait l'idée c'est que la stagiaire, enfin, la personne qui prépare ce groupe de notre équipe, elle fait des recherches en fait avec plein d'articles, et elle prépare une sorte de PowerPoint comme une présentation. Et en fait, à ce moment-là, ça se fait dans un autre local parce que on a 2 étages et ça se fait dans l'étage du bas où on a un comment ça s'appelle pour pouvoir montrer enfin le PowerPoint sur l'écran.

Xia Wenjing 24:30

Oui, une diffusion, enfin un projecteur.

Intervenant n°5 24:32

Oui, c'est ça, c'est ça un projecteur, merci. Ce qui n'est pas le cas en haut, c'est juste des tables. Enfin voilà, mais on n'a pas de projecteur. Et donc du coup quand la psychoéducation se fait, ça se fait en bas avec le projecteur où l'idée c'est vraiment de projeter tout le travail qui a été mené par la personne de l'équipe qui explique en fait la thématique, tout ce qu'elle regorge et c'est vraiment pour le coup, comme dit le nom, une séance de psychoéducation où les participants et participantes posent leurs questions, si elles comprennent pas tel ou tel terme. Et en fait quand ça leur parle, ça leur permet elles de mieux comprendre par exemple leur mécanisme de défense, ce qui a pu se jouer à tel et tel moment, et c'est très intéressant et très enrichissant

pour elles de mieux en fait comprendre comment la théorie se met en pratique dans leur vécu.

Voilà mais donc c'est surtout ça pour les groupes et pour de l'individuel. On commence toujours d'abord par un premier entretien pour voir ce que la personne a besoin. Est-ce qu'elle veut que de l'individuel, que du groupe ? Est-ce qu'elle veut faire les 2 ? Parce que tout est possible. Du coup, elle peut faire autant de groupes qu'elle veut. Si elle veut faire de l'individuel et du groupe elle peut ou un des 2 elle peut. Enfin c'est vraiment en fait selon ce que la personne veut et y a pas de nombre limite donc c'est vraiment elle peut faire tout ce qu'elle veut si elle le souhaite sachant que chez nous tout est gratuit, que ce soit l'individuel ou les groupes, même les partenariats, c'est payé par l'ASBL mais donc les tous les participants n'ont rien à payer quand ils viennent chez nous.

Et donc l'idée c'est qu'on commence toujours par un entretien d'accueil comme je l'ai dit, pour voir les besoins et en fonction si la personne souhaite continuer sur de l'individuel, on appelle ça les entretiens de soutien. Étant donné par contre qu'on est qu'on est une toute petite équipe avec les disponibilités de chacun, on ne peut pas recevoir quelqu'un plus d'une fois par mois. On a déjà malheureusement une grande liste d'attente et donc on essaie de voir les gens une fois par mois si ils en ont besoin, si ils le demandent. Mais on conseille toujours d'avoir une thérapie personnelle en plus de chez nous parce qu'en fait nous du coup on fait pas de la thérapie, c'est une prise en charge sur le moment selon ce que la personne a besoin mais c'est pas une thérapie à fréquence vraiment ponctuelle. Enfin, ça peut parfois varier et c'est pas plusieurs fois par mois. Donc on recommande toujours, s'ils en ont besoin, d'avoir un psychologue en parallèle de leur suivi chez nous.

Et du coup l'idée en fait la différence, surtout entre l'individuel et les groupes, c'est que dans les groupes, on échange autour de thématiques, un peu comme des conséquences après les abus, après les faits. Alors en entretien, c'est là où s'ils le souhaitent,

bien sûr, c'est vraiment s'ils veulent en parler, s'ils veulent entrer en détail dans les faits, dans ce qu'ils ont vécu, dans les abus, dans ce qui s'est passé, c'est en individuel que ça se fait. Parce qu'en fait, le risque c'est que notamment en groupe de parole, si quelqu'un dit que j'ai subi un viol et qui commence à donner des détails, si d'autres personnes sont dans des, enfin chaque personne est dans un cheminement propre. En fait une a déjà peut être accepté certaines choses de ce qui s'est passé, qu'une autre pas du tout. Elle est peut être dans un déni même. Et donc si dans un groupe ils se mettent à tous parler des faits en détail, ça peut vraiment venir raisonné mais négativement chez d'autres personnes. Et c'est vraiment pas le but justement, c'est que chacun se sente bien à l'aise, pas mal en fait dans le groupe, parce que c'est vraiment pas le but, c'est que chacun se sente le mieux possible dans la dynamique de groupe et donc, on essaye du mieux qu'on peut de leur faire comprendre, en tout cas quand on fait l'entretien d'accueil que s'ils veulent vraiment pouvoir déposer sur ce qui s'est passé en détail, c'est en individuel et pas en groupe, pour préserver la dynamique et faire en sorte que tout le monde se sente bien quoi.

Xia Wenjing 27:59.

OK, ça va. Et les victimes que vous prenez en charge, elles sont là je suppose, sur base volontaire, c'est elles qui viennent toquer à votre porte ou vous êtes en liaison avec la police ?

Intervenant n°5 28:16

Alors on peut faire des sensibilisations et des formations, notamment aux académies de police. On le fait petit à petit, mais on va dire qu'on a pas d'intermédiaire qui nous appelle. C'est vraiment, c'est les gens qui viennent vers nous. Mais il faut savoir qu'on prend en charge des 18 ans parce qu'on a pas la capacité au vu de l'équipe de prendre en charge les adolescents et adolescentes en plus des adultes. Donc quand c'est le cas on redirige vers des structures adaptées mais sinon c'est toujours

les personnes qui viennent. Il faut savoir qu'elles nous disent qu'elles nous trouvent soit via les réseaux sociaux soit via du bouche à oreille ou soit via leur professionnel, une psychologue ou un médecin qui connaît notre ASBL, sachant qu'on fait pas mal de sensibilisation un peu partout et donc que notre nom finit par être connu par tel médecin dans telle autre ville et donc en fait ça fait que la personne prend connaissance de notre ASBL. Mais il faut savoir qu'on prend pas en charge que les victimes en tant que telles, on peut prendre soit les aussi en charge les proches de victimes. Donc par exemple on a plusieurs mamans de victimes qui viennent et qui ont besoin de déposer sur ce qui se passe par rapport à leurs enfants. Et du coup on prend aussi en charge les professionnels s'ils veulent des supervisions par rapport à des cas d'abus, de violences sexuelles où ils savent pas trop comment se positionner.

On a aussi des formations et c'est vrai qu'il y a un autre volet que j'ai pas expliqué sur le moment. Mais par rapport à notre prise en charge, c'est aussi important de dire qu'on a une juriste bénévole qui est là à certains moments et donc en fait pour toutes les questions légales, juridiques, comment ça se passe avec le dépôt de plainte ? Comment ça se passe avec un classement sans suite ? Qu'est-ce que je dois faire absolument ? Quel document je dois demander pour avoir un suivi de ma plainte ou non ? Enfin voilà, c'est plein de choses, plein de questionnements qui peuvent se poser pour les personnes notamment qui veulent entamer un dépôt de plainte mais qui sont complètement perdues parce que c'est pas du tout clair sur comment procéder malheureusement. Et donc on leur propose cette aide-là toujours gratuite aussi. Et du coup à ce moment-là elles prennent rendez-vous avec la juriste pour vraiment que tous leurs questionnements, enfin qu'elles que ce soit plus clair par rapport à leurs questionnements et si besoin aussi parce qu'on sait que certains rendez-vous peuvent être compliqués pour les victimes de violences sexuelles, comme aller chez le gynécologue, aller chez le dentiste ou voilà, c'est des zones

intimes et la personne peut être très mal face au fait de devoir y aller. On propose, nous dans les membres de l'équipe, celles qui celles qui sont disponibles d'accompagner ces personnes-là à leur rendez-vous pour pas qu'elles soient toutes seules. Donc voilà, Il y a ça aussi sur le côté qu'on propose en plus des entretiens et du groupe.

Xia Wenjing 30:47

OK, ça va. Et est-ce que tu peux me parler un petit peu du type de profil que vous avez le plus souvent dans votre ASBL ? Pour les victimes surtout, est-ce que c'est plus des personnes qui sont un peu plus jeunes, beaucoup plus vieilles, des hommes, des femmes ?

J'aimerais bien en fait avoir vraiment on va dire pas une, j'allais dire une normalisation, mais non, mais je veux dire un profil que vous voyez quand même assez souvent.

Intervenant n°5 31:14

Mais franchement pour le coup c'est en fait je pense pas qu'il y ait un profil parce que vraiment alors on peut avoir moins d'hommes que de femmes, ça c'est un fait. Mais les hommes voilà, c'est pas pour autant qu'il y en a pas. Il y en a aussi malheureusement. Mais c'est vrai qu'en termes de pourcentage on a moins d'hommes, en tout cas dans notre ASBL que de femmes, mais les 2 sont présents.

Mais par contre au niveau de l'âge, on a vraiment de tout. Enfin. On peut avoir des personnes dès 18 ans, des personnes dans la vingtaine, des personnes qui sont encore du coup aux études, des personnes qui ont 30, 40 ans, 50, 60 autant chez les hommes que les femmes. Pareil à des plus jeunes et des plus âgés. Donc pour le coup donner un profil par rapport à l'âge, en tout cas dans les statistiques, dans des études, peut être qu'il y a une proportion je suppose, mais chez nous on a enfin comme ça je me dis pas j'ai vraiment un profil dans telle tranche d'âge quoi, c'est vraiment je peux autant avoir 3 entretiens avec 3 âges

différents, avec mon âge, avec 20 ans de plus et avec 40 ans de plus quoi donc un profil par rapport à ça ? J'ai pas l'impression qu'il y en a malheureusement j'ai l'impression que ça touche tout le monde quoi.

Xia Wenjing 32:24

Ouais ça c'est sûr. Ben du coup, est-ce que quand tu prends en charge ces victimes, est-ce que tu ressens en fait des petits blocages, notamment venant de la victime, des obstacles que tu remarques ?

Intervenant n°5 32:39

Ouais bien sûr, la personne peut mettre en place plein de stratégies de défense donc venir, par exemple pour un premier entretien, en prenant rendez-vous, elle nous explique pas ce qui se passe, juste elle veut nous voir donc on la voit. Et il faut savoir qu'il y a certaines personnes, on peut les voir au premier entretien, ils vont juste nous dire j'aimerais les informations pour savoir comment vous fonctionnez au niveau individuel et groupe. On va leur dire les informations et c'est terminé, la personne part et parfois pendant même 5 ans façon de parler pour caricaturer, mais pendant des années, la personne peut venir sans dire pourquoi elle est là. On force pas du tout la personne à nous dire il faut que tu nous dises absolument les faits ou pourquoi tu es là, parce que si la personne elle veut juste un suivi, ne pas se sentir seule et donc par exemple partir sur du groupe où elle voit avec les témoignages qu'elle est pas seule et donc ça lui fait du bien, elle ressent beaucoup moins à cette solitude là mais qu'elle a pas envie de parler des faits, c'est totalement possible et même en individuel, elle peut très bien venir et ne pas parler des faits non plus, de parler des choses qui la tracassent maintenant, de faire des liens avec voilà là je sens que je suis en hypervigilance, ça doit être en lien avec ce que j'ai vécu mais elle va pas détailler les faits. Et nous notre but c'est pas du tout en fait de savoir les faits et ce qui s'est passé c'est

vraiment en fait les personnes viennent, on les accompagne, on leur explique nous enfin elles savent en quoi consiste l'ASBL donc elles voient si elles, si c'est pertinent pour elles ou pas. Si elle reste, on suppose que c'est pertinent pour elle et que les faits sont concordants avec ce qu'on peut leur proposer dans notre ASBL, que c'est des faits de violences sexuelles, mais on ne repose jamais la question.

On travaille vraiment avec ce qu'elle nous donne. Donc si en entretien la personne vient et par exemple elle fait que pleurer et dire que ça va pas mais elle veut pas expliquer pourquoi ça va pas, on l'accompagne, on est là pour elle et on fait vraiment en fait avec ce que la personne nous donne même si la personne elle vient pour un premier entretien et que ça dure vraiment 5 minutes. J'ai déjà eu le cas où la personne vient, on voit qu'elle est vraiment effrayée d'être là. Enfin qu'elle est pas du tout à l'aise pour la première fois. Parce que il faut bien se dire que ne fût-ce que de faire le pas de venir chez nous, c'est un pas énormissime déjà. Enfin c'est déjà une étape énorme de faite et donc en fait parfois pour certaines personnes, juste le fait de l'avoir fait et d'être assise sur le fauteuil, c'est bon pour un premier entretien, c'est déjà suffisant. La personne le dit et on conclut. Et on n'a même pas besoin de donner des informations parce que juste en fait, la personne avait juste besoin de ça et de pas qu'on la bassine d'information sur le groupe c'est ça, l'individuel c'est ça. C'était juste en quelque sorte qu'on voit que la personne est là, on voit que ça lui fait du bien, mais elle veut pas, elle veut aucune information, rien. Et elle repart et c'est totalement OK. Et donc en fait au final je sais même plus c'est quoi la question que vous m'aviez posée.

Xia Wenjing 35:46

C'était concernant en fait les obstacles qu'on voit notamment avec les victimes.

Intervenant n°5 35:50

Oui c'est ça, mais en fait c'est un peu du coup lié à ce que je dis, c'est s'adapter à chaque personne parce qu'on a des personnes qui vont être en hypervigilance à mort, des personnes qui vont être potentiellement dans une paranoïa, d'autres personnes qui vont être très taiseuse. Et donc l'idée c'est de pouvoir trouver un équilibre et de toujours se dire, pour rester sur une ligne de conduite stable qu'en fait si la personne elle me donne uniquement ça, je fonctionne avec ça et on va pas aller creuser, on va pas rentrer dans les détails, on va pas aller creuser et on va faire avec ce qu'on a même si du coup parfois dans le cas d'une personne très taiseuse, si on a vraiment rien, on sait pas trop à quel point on peut questionner ou pas de manière générale. Et donc parfois c'est ça qui est un peu plus compliqué. Ou si par exemple c'est une personne aussi qui est très dans l'émotion parce que ça peut être frais par exemple, ou même pas forcément frais, mais là qui est très activé émotionnellement et qui du coup le discours part un peu dans tous les sens et on a on a du mal à suivre et parfois du coup c'est compliqué nous dans notre posture en tout cas je parle pour moi de psychologue de cadrer parce qu'en fait la personne on voit qu'elle a besoin de déposer mais en même temps on a du mal à suivre du coup. En même temps, on n'a pas envie de la couper parce qu'on n'a pas envie qu'elle le prenne comme si on voulait pas l'écouter. Mais c'est juste que parfois c'est compliqué à suivre le discours de certaines personnes quoi. Et c'est vraiment je dirais face aux difficultés, toutes les difficultés qu'il peut y avoir, comme l'hyper vigilance, la méfiance ou autre, c'est pouvoir s'adapter au mieux. Enfin l'observer, le constater, ce qui se passe et s'adapter au mieux à la personne.

Xia Wenjing 37:31

Au début tu m'avais parlé que pour les victimes déjà venir toquer à votre porte c'est déjà un grand pas. Est-ce que tu peux essayer de me parler un peu plus en détail de par rapport à pourquoi c'est un grand pas pour elle.

Intervenant n°5 37:51

Justement, je vais faire un peu un lien avec le cliché de pourquoi notamment avec ce qui se passe avec l'affaire Patrick Bruel. Pourquoi certaines personnes parlent après 30 ans ? Si elles parlent seulement maintenant, c'est que c'est faux. Enfin voilà, je vois plein de désinformation, j'ai mes oreilles qui saignent et j'ai des frissons d'énervement à chaque fois que je vois des gens dire ce genre de choses parce que c'est voilà, c'est compliqué de garder son calme, mais enfin c'est en lien avec ce que je veux dire, dans le sens où en fait, quand une personne vit une violence sexuelle, il y a plein de choses qui peuvent se passer, donc elle peut s'en rappeler et elle peut vivre avec, mais ne pas vouloir en parler par peur des conséquences de son entourage, par peur du jugement, parce qu'on suit malheureusement beaucoup de gens qui, quand ils ont osé verbaliser à leurs proches ce qu'ils avaient vécu, les proches ont cru l'auteur et pas la victime.

Xia Wenjing 38:47

Et par rapport à ça, est-ce que vous avez déjà vu, notamment par rapport aux origines, que des femmes sont moins crues que les hommes ? Parce que on sait que dans certaines origines, on croit plus en fait les hommes que les femmes. Est-ce que tu as déjà vu ce genre de cas également ou pas ?

Intervenant n°5 39:07

Là comme ça fin dans l'ASBL, non parce qu'on suit vraiment fin des personnes de toute origine et ça arrive fin je veux dire qui n'ont pas de religion forcément fin. Mais donc je pense pas. J'avais suivi par contre une conférence sur la difficulté pour les femmes migrantes, enfin d'autres cultures, et cetera., de parler, d'oser parler par rapport aux violences subies par rapport justement à l'origine culturelle, à la religion, à ce qui peut se dire dans la famille, aux violences aussi du coup, par exemple aux violences liées à l'honneur comme les mutilations génitales, enfin plein de choses comme ça qui font que c'est plein d'autres

facteurs qui rentrent en compte. Mais moi dans l'ASBL, j'ai pas eu ce constat. Mais je sais plus, du coup je sais plus, désolée.

Xia Wenjing 40:10

Pardon parce que j'étais trop à fond pour ça. Oui donc on était, on était sur.

Intervenant n°5 40:14

En fait pour toutes les conséquences qu'elles peuvent avoir si elles parlent. Donc le jugement des proches et des gens qui sont pas proches mais des proches c'est encore pire, le potentiel isolement, la peur de l'abandon du coup, la peur du rejet, la peur des représailles aussi du ou des auteurs. Enfin en fait, il y a tellement de conséquences possibles que la personne elle se dit je vais être mieux si je parle pas plutôt que je parle. Plus toute la procédure judiciaire qui malheureusement on le voit, ça prend des plombs et ça mène à rien parce que même quand quelqu'un amène des preuves vidéo apparemment c'est toujours pas des preuves suffisantes donc en fait je sais pas ce qu'il leur faut comme preuve, ça aussi c'est très frustrant en tant que professionnel d'assister à ça et de enfin de pas pouvoir aider quoi.

Donc tout ça fait qu'en fait la personne elle ne parle pas. Ou alors même si donc dans le cas que la personne se souvienne toutes les conséquences qu'il peut se passer. Mais on peut aussi avoir des cas de la personne à ce qu'on appelle une amnésie traumatique. Et en fait elle peut oublier totalement tout ce qui s'est passé ou une partie se dire quand même cette personne là j'ai un mauvais feeling, il est dans la famille mais je comprends pas pourquoi ? Parce que y a une partie des souvenirs qui sont là, je dirais 15% mais l'autre, ce qui s'est passé, les faits ne sont plus là. Et en fait, à un moment donné, que ce soit 5, 15, 25 ans plus tard, même 30 ans plus tard, si la personne par exemple ne l'avait plus vu et le recroise, ou si elle sent une odeur, la même odeur qui s'est passée au moment des abus, ou si elle voit

quelqu'un avec un t-shirt jaune et que les faits se sont passés avec un homme qui avait un t-shirt jaune.

Enfin voilà, c'est vraiment plein de choses, que ce soit l'odorat, la vue, l'ouïe, un son. Si là, si ça active la personne, elle peut à ce moment-là se rappeler. Y a tous les souvenirs qui peuvent se réactiver et c'est super, super, super violent. Et l'amnésie du coup quand elle quand elle part, la personne peut être toujours à une amnésie partielle donc elle se rappelle de certains faits mais pas tout. Elle se dit j'ai l'impression qu'il manque encore certains souvenirs ou la personne se rappelle tout et là vraiment tout, et enfin c'est encore plus compliqué quoi. Mais donc ça fait que fatalement si la personne elle se souvient des faits 30 ans plus tard, voilà pourquoi la personne porte plainte 30 ans plus tard et même si la personne se souvient, elle va pas aller forcément porter plainte de par tous les conséquences qu'il peut y avoir et la peur d'être jugé, et la honte et la culpabilité, parce que ça, on n'en parle pas suffisamment, que les victimes ressentent beaucoup de honte et de culpabilité, même si ça devrait changer de camp chez les auteurs, mais dans le sens où elles se disent, mais si je m'étais comportée comme ça, ça se serait pas passé si j'avais fait ça, si j'avais écouté, voilà. Et donc en fait c'est les émotions désagréables qui sont dans le mauvais camp et c'est elles qui en payent le prix.

Mais donc y a tout ça, tout ce panel là de conséquences possibles sur le niveau émotionnel, relationnel, judiciaire et qui fait qu'en fait la personne ne parle pas. Et donc ne fût-ce que de faire le pas chez nous sans forcément déjà porter plainte, mais juste faire le pas chez nous, c'est vraiment énorme de part en fait, toute la peur, tout, ce que là, tout ce dont la personne est confrontée, elle ose quand même passer le cap et faire le pas déjà chez nous. Et donc c'est pour ça que c'est une étape énorme quoi.

Xia Wenjing 43:51

Oui, quand je t'entends parler, tu parles aussi. Enfin, j'ai l'impression que c'est aussi également lié à tout ce qui est

stéréotypes, enfin stéréotypes comme le mythe du viol par exemple.

Intervenant n°5 44:01

Exactement oui, culture du viol. Enfin oui, c'est ça, quand je dis notamment peur du jugement, c'est la société en général, on sait comment ça se passe, le dépôt de plainte, si c'est un policier qui n'est pas formé, on sait comment ça peut se passer. Ça peut être un 2ème traumatisme, une victimisation secondaire parce que la personne a déjà été victime et elle se fait malheureusement revictimiser de par des paroles de en fait, la personne ne l'écoute pas vraiment, elle ne prend pas en compte à quel point ça a pu l'impacter et c'est plutôt rejeter la faute sur elle dans le sens, mais t'as enfin vous étiez habillé comment ? La jupe était pas trop courte ? Oui mais si vous l'avez chauffé enfin faut quand même pas vous étonner. Enfin c'est plein de phrases comme ça qui alimentent cette culture du viol là et donc tous les stéréotypes et tous les clichés bien énervant dans notre société actuelle, malheureusement.

Xia Wenjing 44:52

Ouais.

Intervenant n°5 44:53

Ça commence un petit peu à évoluer, mais on a encore beaucoup de travail quoi.

Xia Wenjing 44:56

Oui oui oui oui je suis d'accord. Mais du coup est-ce que tu as quand même déjà reçu des victimes qui viennent après avoir essayé de porter plainte, notamment devant les policiers, et qui l'ont clairement pas prise au sérieux ? Et ça l'a, ça l'a plus retraumatisée qu'autre chose ? Oui.

Intervenant n°5 45:16

Oui j'ai déjà enfin on soit on me l'a expliqué dans l'équipe ou soit à un moment donné enfin j'ai déjà eu le cas, pas souvent, mais j'ai déjà eu le cas où des personnes expliquaient c'était pas une plainte récente mais expliquaient qu'elles avaient déjà été portées plainte et que c'était pas du tout bien passé durant le dépôt de plainte avec parfois même avec la policière, avec une femme. Donc là je pense que enfin c'est pas question que c'est encore pire mais enfin de femme à femme on se dit on va peut être être mieux comprise et malheureusement c'est pas toujours le cas quoi. Ou pareil la personne dit qu'elle a déjà été chez une psychologue et les psychologues pareil, ne sont pas tous formés, mais au lieu d'orienter vers d'autres psychologues compétents dans la victimologie pour éviter de retraumatiser la personne, donc le même principe qu'avec un policier qui n'est pas formé et qui retraumatise la victime qu'il a en face de lui. Si un psychologue prend en charge une victime alors qu'il a aucune spécialisation là-dedans, il peut faire pire que mieux. Comme par exemple une des patientes nous a expliqué que quand elle a été chez le chez la Psy et qu'elle lui a expliqué qu'elle avait été victime de viol, la psychologue lui a dit : oui mais pour être sûr de comprendre, c'est un vrai viol ou un faux viol ? de 1 c'est pas une question et c'est enfin de 2 c'est y a pas de vrai ou de faux, fin vraiment genre malheureusement il y aura toujours des gens qui prendront tout en charge, on a tous nos propres limites même en tant que Psy, y a des spécialisations qu'on ne fera jamais et c'est OK, mais d'autant plus dans notre métier où on parle de santé mentale avec les gens mais il faut vraiment mettre son égo de côté et pouvoir rediriger quand on n'est pas capable de prendre en charge des gens parce que sinon ça mène à ça quoi. Et ça mène à un traumatisme supplémentaire sur ce que la personne vit déjà, quelque chose de terrible, quoi.

Xia Wenjing 47:02

Ouais ça c'est sûr que oui. C'est vrai que l'anecdote là elle m'a un peu touché parce que je me dis parce que j'ai fait un bachelier

en psychologie aussi et je me dis qu'en tant que psychologue c'est un peu bizarre de dire ce genre de propos sachant que on doit faire preuve d'empathie. Enfin là on peut même pas parler de enfin de manque de formation. Là c'est le but d'un psychologue.

Intervenant n°5 47:29

Oui et malheureusement je pense qu'il y en a beaucoup plus que ce qu'on pense. C'est juste que c'est tue. Et voilà que les personnes continuent à exercer, que ce soit Psy ou autre Mais oui, franchement, quand j'entends des choses comme ça, c'est compliqué pour moi de pas être expressive au niveau du visage parce que, je me dit sérieusement.

Xia Wenjing 47:53

Oui c'est logique que la victime ne veut plus en parler, après c'est on peut pas leur en vouloir sur ce coup.

Intervenant n°5 47:58

Clairement, clairement.

Xia Wenjing 48:04

Bah OK mais du coup je sais plus je il faut que je me remémore

Intervenant n°5 48:11

Je sais plus non plus.

Xia Wenjing 48:18

A Charleroi, vous parlez tous français ou vous avez également des victimes néerlandophones ?

Intervenant n°5 48:26

C'est à Mons l'ASBL.

Xia Wenjing 48:28

Pardon, pardon.

Intervenant n°5 48:29

On parle tous français, mais par contre, étant donné qu'on est une des seules ASBL dans le pays, en tout cas dans le Hainaut, en fait, maintenant ça commence à se développer beaucoup à Bruxelles mais dans les autres provinces encore peu. En fait, on a beaucoup de gens qui viennent du Luxembourg, d'Arlon, de Liège. Enfin qui c'est pas à côté quoi. C'est opposé à Mons. Donc on a des gens qui viennent de très loin, qui font parfois 2 heures de route pour venir quoi mais ils parlent tous français par contre.

Xia Wenjing 48:57

Ah OK, parce que j'ai eu en fait une Intervenant n°5e la semaine dernière qui habite à Eupen, donc en région germanophone, et elle m'avait dit que parfois la barrière de la langue causait énormément de soucis, notamment dans la prise en charge. Donc je ne sais pas en fait si.

Intervenant n°5 49:10

Je me doute.

Xia Wenjing 49:12

Si dans ton travail de tous les jours, tu as en fait ce genre de soucis.

Intervenant n°5 49:17

Pas du tout. Même à Andenne où je travaille, tout le monde parle français ou alors enfin je veux dire, c'est des personnes qui ont qui sont originaires d'un autre pays et donc qui ont des difficultés à apprendre le français mais qui ont certaines bases. Donc certains ça peut être plus compliqué que d'autres, mais y a toujours un minimum, quelques mots de français qui fait qu'on peut prendre en charge mais avec les victimes. Enfin ça c'est avec les auteurs du coup, mais avec les victimes j'ai pas du tout ce cas-

là. Enfin j'ai jamais eu de barrière de la langue depuis que j'y suis quoi.

Xia Wenjing 49:44

Ok, ça va et comment ça se passe au niveau de la prise en charge des victimes masculines ? Parce que on en parle. Je sais que c'est, on va dire, un pourcentage beaucoup plus faible par rapport aux victimes féminines. Mais est-ce que votre est-ce que la prise en charge de ton service est un peu plus différente que celui des femmes ? Notamment parce que les hommes sont moins, enfin, déjà que c'est très difficile en étant femme d'être crue, notamment pour le viol. Mais avec les hommes, c'est on va dire que c'est encore pire. Donc je voulais savoir si vous avez quand même une façon différente de prendre en charge ses victimes.

Intervenant n°5 50:24

Mais déjà je fais le lien avec ce que j'ai dit par rapport à tout à l'heure. Est-ce qu'il y a un type de profil où j'ai dit la proportion d'hommes chez nous c'est moins, mais comme tu le dis si bien, je pense que aussi c'est moins d'hommes pour le moment chez nous que de femmes parce qu'en fait y a sûrement beaucoup plus d'hommes que ce qu'on pense, c'est juste qu'ils n'osent pas le dire mais peut-être, comme tu dis encore moins de par tous les clichés de la société, un homme est fort, un homme doit pas pleurer, un homme n'a pas d'émotion. Si tu pleures quand tu es un homme, tu es faible. Il y a donc tous ces clichés et toute cette pression de cette société qui est d'autant plus de raison pour que l'homme ne parle pas si il est victime.

Après au niveau de la prise en charge, pour autant, j'ai pas l'impression qu'on fait une prise en charge différente, qu'on distingue les 2. Je veux dire, un homme ou une femme, on le reçoit, si c'est un homme, on le reçoit aussi en entretien, un premier entretien, on s'adapte à ce qu'il nous demande, information ou non, s'il veut de l'individuel, on le voit en individuel. Pareil pour les faits, on ne doit pas du tout forcer à ce

qu'il parle. Il dit vraiment ce qu'il veut, homme ou femme, on s'adapte vraiment à leur discours et on ne rentre jamais dans les détails sur les faits s'ils n'en parlent pas eux d'abord.

Et du coup, pareil pour les groupes, c'est juste qu'on va dire entre les hommes et les femmes, les hommes ont accès à moins de groupes parce qu'en fait, à la base, l'ASBL, elle a été créée il y a 10 ans et à la base, il y avait que des femmes qui venaient. Et au fil des années, les hommes ont commencé à venir aussi à libérer la parole. Je pense que l'évolution de la société a fait que les hommes ont commencé à vouloir libérer la parole aussi. Et donc au final, par exemple, les groupes de paroles ont aussi été créés pour les hommes, y a eu les groupes de paroles mixtes, alors que de base c'était que pour les femmes. Mais les hommes ont dit nous on ressent le besoin aussi d'être entre hommes ou avec des femmes, enfin en groupe quoi. On veut pas que de l'individuel mais autant tous les groupes que j'ai cité à part les groupes de parole c'est pour les femmes du coup. Donc il y a plus de groupes pour les femmes que pour les hommes, autant pour les hommes en plus des groupes de parole, ils ont ponctuellement une fois par mois on fait par exemple un groupe mixte mais avec l'activité, de toutes les activités que j'ai citées, donc un groupe mixte écriture, un groupe mixte créatif, un groupe mixte sophrologie où là les hommes peuvent aller mais c'est plus ponctuel. Ils ont moins de choix en termes de fréquence que les femmes. Mais les groupes existent quand même pour eux, donc franchement j'ai pas l'impression que dans la prise en charge y a une différence quoi.

Xia Wenjing 52:48

Et par rapport à ces groupes mixtes, est-ce que ça pourrait poser souci, notamment aux victimes féminines, de se retrouver, on va dire à côté d'un homme, même si la personne est victime, mais je veux dire, on a quand même la connotation d'homme.

Intervenant n°5 53:00

Bien sûr, mais ça en fait pour le coup ça c'est sûr que ça dépend de chaque femme. Il y a des femmes qui ne sont pas à l'aise du tout de faire le groupe mixte et qui font que le groupe entre femmes. Et pareil pour les hommes si c'est des hommes qui ont été victimes par l'auteur est une femme. Mais certains ne vont pas être à l'aise dans les groupes mixtes avec les femmes et ils vont vouloir faire que le groupe d'hommes. Donc en fait on leur donne le planning des groupes et on leur dit il y a 3 groupes, femmes et hommes, femmes, hommes. Si vous sentez à l'aise de faire ce groupe-là, sachez qu'il y a les femmes et donc en fait quand ils s'inscrivent, on a jamais eu de soucis parce qu'on part du principe qu'ils savent en connaissance de cause qu'il y aura les femmes et ils savent que le groupe d'hommes, c'est seulement les hommes et donc on a jamais eu de soucis parce qu'en fait ceux qui sont pas à l'aise ils ne sont forcés en aucun cas à faire tel ou tel groupe, ils font ce qu'ils veulent et donc si ils sont pas à l'aise d'être en présence du sexe opposé Ben ils font pas ce groupe là quoi.

Mais effectivement, on sait qu'il y a certains et certaines qui ne font pas par exemple les groupes mixtes parce qu'ils ne sont pas à l'aise d'être avec les hommes ou avec les femmes. Et c'est totalement normal et totalement OK. Donc c'est bien justement qu'ils puissent écouter leurs limites, ce qu'ils ne veulent pas faire et qu'ils fassent les autres groupes où ils se sentent bien quoi.

Xia Wenjing 54:16

OK, ça va. Et par rapport à ces victimes, c'était souvent des auteurs connus, ou plutôt parce que le mythe du viol, on dit que ce sont des inconnus, mais...

Intervenant n°5 54:24

C'est faux, c'est totalement faux. C'est presque, il me semble, de mes souvenirs, 90% des personnes connues, 90% des cas. Parce que on a vraiment cette image, je pense, depuis Dutroux, de le violeur, il ressemble à ça, on peut le croiser dans la rue s'il a une

tête qui ressemble. Voilà. C'est vraiment le cliché qu'on a véhiculé dans la société. Sauf que en fait, non, les études montrent que enfin, c'est dans une grande majorité des cas, la personne qui commet, qui commet l'abus, qui commet la violence, on la connaît. C'est que ce soit dans le cas d'inceste ou ça malheureusement chez nous on a enfin si je dois un peu répondre à la question du profil en terme de faits, en terme de personne, je sais pas répondre comme je te l'ai dit, mais en terme de faits. La majorité chez nous, c'est quand même des faits d'inceste. Donc c'est-à-dire personne connue, pas tellement parce que c'est soit du coup le frère, l'oncle, le grand-père. Enfin voilà, c'est l'exemple qui revient le plus. Et donc c'est totalement faux le fait que ce soit des inconnus en majorité, c'est des gens connus en majorité.

Xia Wenjing 55:37

Oui mais du coup on peut aussi un peu lier ce que tu as dit, notamment avec la honte ou la peur. Parce que puisque tu m'as dit que c'était notamment que des relations incestueuses, pardon, on peut penser que la victime peut également avoir peur de briser la famille en tant que telle.

Intervenant n°5 55:56

Totalement exactement. C'est une énorme. Donc déjà la honte, la culpabilité part aussi un peu cet aspect dans l'inceste de par exemple si c'est une position d'autorité. Donc par exemple quelqu'un qui a vécu ça quand il avait 6 ans, fille/ garçon avec le grand-père ou grand-mère ? C'est l'idée de c'est rien de grave. C'est un secret entre toi et moi donc tu dois rien dire et donc en fait la personne assimile dans sa tête qu'elle devra jamais rien dire parce que c'est un secret. C'est comme ça et ça doit être normal partout et c'est à un moment donné ou en discussion en école primaire avec les autres, ses autres copines d'école ou copains, ou il ou elle se rend compte que en fait non, un grand-parent il doit pas faire ça, que là ça va peut-être déjà un peu

cogiter, mais comme je l'ai dit, il y a toute la question de l'oubli des souvenirs, amnésie traumatique qui peut être en jeu ou pas, plus tous les autres facteurs. Enfin, surtout quand on est jeune, on est en pleine croissance, en pleine évolution. Si c'est en adolescence, on est dans la sphère où il y a 5 ans de changements différents. Enfin, ça se passe fatalement. La personne elle va être dans plein d'émotions différentes et donc ça va être compliqué pour elle de parler. Mais donc tout à fait. Y a vraiment cette question dans l'inceste notamment, vu que c'est avec quelqu'un de la famille ou y a cette peur de briser la famille. En fait si j'en parle, une partie de la famille va renier moi ou l'autre, mais ils vont devoir faire un choix, choisir leur temps fatalement. Et donc oui, je pense que même enfant, la personne a conscience de ça. Une part d'elle a déjà conscience de ça.

Xia Wenjing 57:27

Et ça peut être également alors un obstacle pour porter plainte. Enfin je veux dire ça oui oui ? Est-ce que tu as quand même eu des cas où ils ont quand même réussi à porter plainte ou c'était très difficile ?

Intervenant n°5 57:50

J'ai eu des cas où des personnes ont porté plainte mais j'ai l'impression. Enfin je dis pas du tout que c'est une statistique. C'est vraiment mon impression à moi sur base des quelques personnes que dans le cas d'inceste que ça se passe surtout quand ils sont très jeunes. Ils peuvent avoir ou non une amnésie traumatique pendant des années, 20, 30 ans et vers je dirais 40 ans quand ils ont fait tout un travail, tout un cheminement. Là ils se sentent prêts à porter plainte. Mais pour le coup y a la question de la prescription. Après tel nombre d'années on peut plus porter plainte. Mais j'ai déjà connu le cas de certaines personnes qui avaient prescription, qui ont porté plainte quand même et au final là la procédure est en cours. Donc je pense qu'il

y a une évolution aussi de ce côté-là de la société commence à comprendre tous les facteurs qui font pourquoi une personne attend autant de temps. Et parfois en fait c'est juste que la personne n'en a pas conscience donc elle ne sait pas aller. Même si elle le voudrait parce qu'en fait elle a pas conscience qu'elle a été victime. Et donc je pense que ça c'est en train d'évoluer aussi dans la société de quand même laisser le choix aux personnes de porter plainte même si y a prescription. Parce que en fait pour certaines personnes juste porter plainte, prescription ou non, c'est ce que la personne avec prescription m'a dit qui au final du coup, ça a une issue quand même étonnamment positive vu que la procédure est en cours malgré la prescription. Mais cette personne-là qui est dans la cinquantaine m'a dit, mais en fait, moi qui ai justice, je m'en fous. J'ai déjà fait un travail par rapport à ça, juste le fait de pouvoir déposer face aux policiers, les faits avec tous les détails, avec ce qui s'est passé, en fait, c'est juste, ils sont écrits, je les laisse là quoi. Et donc c'est ça, permet à la personne dans son cheminement de se sentir mieux juste par le fait de porter plainte, sans forcément attendre que ça qu'il y ait une bonne décision derrière quoi.

Xia Wenjing 59:36

Donc quand, en t'entendant parler le fait que la justice soit lente n'est pas forcément un obstacle pour porter plainte dans ce cas-là ?

Intervenant n°5 59:48

Pas toujours. Enfin pour certaines personnes, celles qui n'ont, qui n'ont pas vraiment, je pense, pour celles qui ont comme but ultime que justice soit faite, qu'elles soient reconnues comme victimes, que lui paye enfin, que l'auteur, l'auteur, l'autrice paie, là je pense que la lenteur de la procédure, c'est très compliqué parce que enfin on se dit c'est quand même fou de devoir attendre des années pour avoir un procès. Enfin voilà de aussi tout l'argent qui est mis parce que c'est ça aussi qui me fait bien

rire dans cette société de dire elle porte plainte, elle veut juste l'argent du célèbre chanteur ou autre. Mais porter plainte, la personne ne va rien gagner, elle va juste perdre de l'argent et probablement qu'elle va, que le procès qu'elle va pas gagner. Fin elle va pas finir millionnaire après encore un autre cliché du la personne fait ça pour avoir de l'argent, mais en fait elle a tout sauf de l'argent. C'est énormément d'énergie, de temps consacré, de réactivation de ce qui s'est passé. Enfin voilà, c'est vraiment pas simple et c'est une perte d'argent. Elle gagne pas d'argent au contraire elle perd pas d'argent donc voilà mais et donc du coup oui je sais plus, je sais plus.

Xia Wenjing 1:00:58

Je disais juste si le temps d'attente de la justice était en fait n'était pas vraiment un obstacle pour en fait porter plainte.

Intervenant n°5 1:01:06

Ah du coup oui mais ça dépend de cette personne. Vraiment son but c'est d'avoir justice. La lenteur va être horrible, si c'est l'autre personne qui porte juste plainte mais en fait je m'en fous parce que j'ai déjà prescription et c'est juste pour moi, de moi à moi me sentir mieux là y a pas de souci quoi. Mais ça dépend à quel point la personne mise sur la justice pour se pour se sentir mieux. C'est ça la question.

Xia Wenjing 1:01:30

Ouais OK, mais maintenant je me pose la question, est-ce que avoir la connotation de victime, se dire qu'on est victime c'est ça peut être en fait un obstacle en fait pour ces victimes-là de penser que je suis victime donc toute ma vie, je vais être victime de quelque chose, je ne sais pas trop si tu comprends ce que je veux dire.

Intervenant n°5 1:01:51

Oui, oui, oui, c'est clair. Mais il faut savoir que ici, dans notre entretien, je dis victime parce que enfin c'est pour que ce soit plus simple pour la compréhension. Mais nous, quand on les voit à aucun moment, peu importe au début, durant l'entretien, dans les groupes, peu importe, on n'emploie jamais le mot victime. C'est des participantes et participants parce qu'on part du principe que en fait, comme tu l'as si bien dit, elles ne se réduisent pas à l'étiquette des victimes. Elles sont bien plus que ça. Elles ne sont pas que des victimes, elles sont des personnes à part entière et elles ont chacune leur propre parcours, leur propre vécu, leur propre cheminement. Et donc on a bien le terme participant parce que ça veut dire qu'elles sont actives et actifs.

Dans leur processus, et c'est ce qu'on tend à leur faire comprendre, qu'elles ne sont pas des victimes, ce sont des personnes à part entière. Et ici, ce sont des participantes parce qu'elles sont là, elles sont présentes, elles font un travail, elles sont actives dans leur cheminement et c'est tout sauf des victimes, quoi.

Xia Wenjing 1:02:47

Ça permet d'enlever le côté stigmatisant de la chose.

Intervenant n°5 1:02:49

Oui, clairement. Et je pense que ça, leur fait du bien d'entendre ça de non en fait, vous n'êtes pas qu'une victime, vous n'êtes pas réduite à ce qui s'est passé. Vous n'êtes pas que ça, quoi.

Xia Wenjing 1:02:57

Ok OK ça va. Ben j'ai encore une dernière question et puis après je pense que je vais te laisser à ce que le temps tourne.

Intervenant n°5 1:03:01

Oui. Mais on aura pu tout faire du coup.

Xia Wenjing 1:03:08

Ben pour l'instant là tu as répondu à pas mal de choses et même si c'est indirectement j'ai pas mal de réponses mais je veux quand même.

Intervenant n°5 1:03:11

Ok. Ok, même si on finit à 15h05, c'est bon pour moi si tu veux répondre.

Xia Wenjing 1:03:19

Ok ça va, mais en fait ma dernière question c'est vraiment, est-ce que selon toi. Non, c'est pas cette question-là. Attends. Ah oui là en fait, pendant toute cette intervention, on a parlé en fait des plusieurs dimensions, que ce soit individuelle, structurelle, sociale. Mais est-ce que tu vois en fait une imbrication de tout ça qui fait en fait que la prise en charge est d'autant plus difficile parce que en fait mon travail, il consistait maintenant plus trop avec tout ce que j'ai, mais il consistait au terme intersectionnalité je pense. Je ne sais pas si tu en as déjà entendu parler.

Intervenant n°5 1:04:02

Peut-être, mais je sais pas la définition en tout cas, mais j'ai les liens entre plusieurs thèmes.

Xia Wenjing 1:04:05

En gros oui. En gros, par exemple, le fait que je sois une femme qui a un statut socio-économique beaucoup plus faible, que je suis handicapée et que je suis de couleur noire, tout ça, s'imbrique pour le fait que on me prend pas autant en sérieux que si j'étais par exemple une femme blanche avec un bon statut socio-économique qui n'a aucun souci de santé. Et c'était ça en fait. Je voulais savoir si tu voyais en fait cette enfin on va dire une application plus de ces dimensions-là qui fait que la prise en

charge est d'autant plus difficile que si c'était juste une personne j'allais dire lambda, mais c'est pas vraiment lambda.

Intervenant n°5 1:04:50

Oui oui c'est ça, non mais je comprends. Mais je vais dire que moi dans ce que je vois dans l'ASBL, non je vois pas cette intersectionnalité. Enfin en tout cas comme je l'ai dit, enfin voilà, je suis pas tous les jours là-bas. Donc peut-être que pour quelqu'un qui serait la manière présente tout le temps depuis des années elle dirait oui mais moi de ce que j'ai vu non dans le sens où en fait je vais juste répondre par le cliché du coup. On suit notamment des hommes et des femmes blanches. Enfin je veux dire voilà genre comme le gros cliché du belge pur souche. Enfin voilà. Et ces personnes-là ont des grosses difficultés, soit par rapport à ce qu'elles ont vécu et au niveau judiciaire, elles ont presque jamais justice rendue. Et donc en fait c'est dans ce sens-là où je me dis si déjà dans le cliché y a ça, y a pas réussite mais qu'est ce que c'est pour les personnes qui sont comme tu l'as dit, plus précarisées, qui peuvent être victimes de racisme. Enfin je me doute que de mon avis du coup c'est ça qui est un peu je réponds un peu à demi-mesure dans le sens où moi je l'observe pas parce que j'ai pas été confrontée, mais je pense que c'est possible parce que de mon avis extérieur de par la société dans laquelle on vit pour moi effectivement, même si je ne l'ai pas observé directement, si je suis face à une personne noire avec un niveau socio-économique faible. Avec plein de facteurs qui amènent à une précarité plus certaine VS une personne blanche, plus riche qui fait qui a moins de chance en tout cas c'est sûr de faire face à des problématiques de racisme. C'est sûr que je vais me dire, c'est la 2e qui va être prise en charge de manière plus adaptée que la première. Et je sais pas du coup si c'est parce que j'ai cette vision de la société ou j'ai l'impression qu'on est encore très fermé d'esprit surtout, ou enfin si c'est moi qui suis biaisée par ma vision, je pense un peu, mais d'un autre côté j'ai l'impression que ce serait le cas quoi malheureusement.

Xia Wenjing 1:06:49

Ouais mais en fait peut-être que ton avis il est plus lié au fait que tu sois en fait noir, jaune, rouge, tu vas quand même pas être pris au sérieux.

Intervenant n°5 1:07:00

C'est ça, moi j'ai cette impression-là que enfin ça pourrait. Jouer mais en tout cas dans notre pays, j'ai l'impression que c'est juste la justice qui est extrêmement lente, peu importe la personne quoi. Enfin je veux dire que les hommes, les femmes, blanc, noir, peu importe les origines de la personne et enfin son vécu et qui elle est. J'ai l'impression que dans tous les cas c'est lent quoi. Qu'y a pas forcément de favoritisme peut-être c'est juste du coup par exemple, si la personne est riche, fatalement elle va pouvoir se payer des avocats en béton. Si elle est, si elle est pauvre, ce sera des avocats commis d'office. Enfin déjà ça, joue sur la qualité de ce qui va être envoyé au tribunal, mais le reste, j'ai l'impression que non quoi.

Xia Wenjing 1:07:48

Oui, en fait, c'est vraiment franchement par rapport aux inégalités sociales, c'est ça qui pose problème.

Intervenant n°5 1:07:51

Oui clairement. Et c'est pour ça du coup qu'on a voulu rendre tout accessible nous dans notre ASBL et tout gratuit parce que on sait qu'il y a beaucoup de personnes qui souhaitent aller chez le Psy mais qui ne peuvent pas parce que les Psy indépendants et cetera, c'est super cher. Payer 50 euros pour une consultation enfin tout le monde ne peut pas se permettre ça, quoi.

Xia Wenjing 1:08:14

Ouais je comprends, est-ce que vous avez des liens avec le CPVS ou pas du tout ?

Intervenant n°5 1:08:20

Alors comme ça, je ne saurais pas dire. Je dirais probablement on a déjà eu des liens avec eux qu'on a été faire de la sensibilisation, mais sans vraiment aucune certitude. Je saurais pas dire. Je sais juste qu'on travaille avec la maison plurielle à Charleroi qui est pas de bêtises pour les violences conjugales. On a un livre en partenariat avec eux pour expliquer ça s'appelle le terreau des traumatismes. Il est disponible en PDF si jamais sur notre site web gratuitement où on l'a mis en version papier mais sur le site il est disponible en PDF et en fait ça explique vraiment toutes les conséquences possible chez une victime de violence sexuelle et des témoignages de chez nous avec les pairs aidantes parce que c'est vrai du coup c'est quand même la base je l'ai pas précisé mais on est une équipe en grosse partie de psychologues et pair aidantes et en fait on essaie toujours que ce soit en individuel ou en groupe d'être 2. Une psychologue et une pair-aidante, parce que l'idée, c'est que la pair-aidante, en gros, c'est quelqu'un, ça se définit comme quelqu'un qui a été victime de violences sexuelles et qui a déjà fait un énorme travail, un énorme cheminement dans son parcours, un énorme suivi qui a déjà été fait, et cetera et là elle se sent prête à aider d'autres personnes qui sont dans le cas et qui sont qui sont dans ce cheminement-là et qui sont par exemple au début, enfin qui sont en plein questionnement alors que elle a déjà passé tout ce questionnement-là et elle est prête, elle est stable et elle est prête à aider les autres personnes qui sont dans les mêmes cas. Et donc du coup on est toujours avec une paire aidante et une psy. Parce que l'idée du Psy c'est d'amener un savoir plus théorique, questionné, cadré alors que la paire aidante elle va rebondir sur plus un savoir Expérientiel donc elle va se dire : je comprends que là tu ressens de l'hyper vigilance parce que moi j'ai ressenti le même quand j'étais face à ça. C'est vraiment ça permet vraiment en fait à la personne d'avoir un point de vue complémentaire et de d'être dans un lien aidant entre la

psychologue et la paire-aidante parce qu'elle peut se reconnaître dans ce que la pair aidante dit donc voilà je pense c'est important de le préciser pour le fonctionnement de notre ASBL.

Xia Wenjing 1:10:19

Oui ça c'est très important. Oui OK ça va. Ben franchement merci parce que tu as répondu à pas mal de questions et c'était très complet et je vois que t'es très à fond. Non mais je suis comme ça aussi parce que parfois ça me je suis souvent sur Twitter donc quand je vois aussi ce genre de choses, moi ça commence à m'énerver. Mais oui c'est sûr oui c'est juste que j'aime bien en fait regarder comment les gens pensent, mais parfois les gens ils ont trop une pensée trop fermée d'esprit et qui enfin.

Intervenant n°5 1:10:39

Oh là erreur, il faut jamais regarder premier degré Twitter. Mais Twitter c'est extrêmement mysogine, fin c'est tous les mysogines, tous les homophobes et tous les racistes réunis

Xia Wenjing 1:10:59

Exactement. Ouais, parce qu'il faut avoir le mental quand on lit parfois les postes, parce que parfois c'est voilà. Bah donc voilà, bah je te remercie.

Intervenant n°5 1:11:13

Mais tant mieux, mais j'espère que j'ai répondu à tout.

Xia Wenjing 1:11:17

Non, non, non, non, non. Franchement, tu as répondu à vraiment pas mal de choses et je pense que tu es une des Intervenant n°5es qui m'a parlé vraiment de beaucoup de choses, qui permet de répondre en fait à ma question de recherche. Donc ça vraiment, je suis très contente. Merci.

Intervenant n°5 1:11:25

Ah bah super. Ah bah je suis vraiment contente.

Xia Wenjing 1:11:31

Puisque toi tu es psychologue et que moi j'ai eu en fait que des Intervenant n°5s avec des policiers, on voit que votre façon de penser est et j'ai eu aussi une juriste. Mais on voit que votre façon de penser est tellement différente sur plein de choses. Mais oui toi tu me parlais plus du de l'aspect vraiment stéréotype. la honte, et cetera. Mais par contre, les policiers que j'ai vus, eux, ils me parlaient vraiment plus des communautés, des origines, du statut socio-économique. Donc on voit que vous avez vraiment des avis très divergents, mais c'est très utile pour moi.

Intervenant n°5 1:12:03

Justement, c'est très bien.

Xia Wenjing 1:12:05

Oui, oui, merci.

Intervenant n°5 1:12:06

Parce que tu vas pouvoir compléter. Mais effectivement, enfin nous on s'attend pas. Je veux dire on nous on est là pour l'humain et pour ce que ça apporte. Et en travaillant avec les victimes, on se rend compte de parce que avant que je travaille avec les victimes, je savais qu'il y avait des clichés. Mais c'est en travaillant avec la Victimologie, je me suis rendue compte à quel point il faut déconstruire tous ces clichés-là parce que qu'on le veuille ou non, ils sont ancrés en nous tant qu'on les déconstruit pas. Et donc c'est en c'est en étudiant ces domaines-là que je me suis dit Ah ouais, c'est beaucoup plus compliqué que ce qu'on pense quoi. Parce que moi je ne savais pas pour l'amnésie traumatique, l'hypervigilance, je connaissais rien du tout. Pour moi, mais j'étais la première à dire mais je comprends pas pourquoi les personnes attendent 30 ans, mais pas parce que je jugeais, mais j'étais là mais je comprends pas. Enfin qu'est-ce qui

s'est passé. Mais je m'étais pas encore formée dessus et donc c'est bien la preuve. L'importance des formations et des sensibilisations sur des sujets comme ça parce qu'en fait, malheureusement les personnes désinformées, elles ne vont pas se former tant qu'elles ne sont pas victimes à leur tour.

Xia Wenjing 1:12:57

Ouais, je comprends, je comprends. C'est pour ça que ouais, c'est pour ça que la formation est quand même assez importante, notamment dans tout ce qui est juridique. Parce que je trouve que il manque beaucoup l'aspect humain, puisque moi je suis étudiante en criminologie, je le vois beaucoup plus que enfin je le vois pas mal que ils ont pas le côté empathique ni le côté humain, ce qui peut causer comme tu l'avais dit vraiment une victimisation secondaire et zéro prise au sérieux alors que c'est quand même quelque chose de très grave donc oui. C'est vrai que la sensibilisation, c'est très important et vous faites un bon travail franchement, et c'est très intéressant ? Ce que tu m'as dit avec les chevaux et tout, moi j'étais là, j'étais quoi avec les chevaux?

Intervenant n°5 1:13:51

Franchement, quand j'ai assisté à l'hydrothérapie, j'avoue, j'avais trop envie d'aller dans la piscine quoi. J'avoue, je comprends, avec les chevaux je comprends.

Xia Wenjing 1:14:02

Ok Bah ça va, merci beaucoup.

Intervenant n°5 1:14:05

Du coup je te souhaite beaucoup de courage pour ton mémoire. J'ai été dans le même cas il y a un an pile, j'étais en train de terminer mes entretiens donc je sais ce que c'est très mais c'est un passage de ***** à faire pour être tranquille et faire ce qu'on veut. Donc c'est pas le choix. On est tous passé par là.

Xia Wenjing 1:14:08

Ouais.

Intervenant n°5 1:14:23

Mais courage, du coup j'espère que ça se passera bien et si j'ai pu t'aider, tant mieux.

Xia Wenjing 1:14:26

Ça va bien, merci beaucoup et bon travail à toi et merci encore.
Allez, bonne journée, merci au revoir.

Intervenant n°5 1:14:30

Merci également au revoir.